L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'accompagnement à la scolarité est organisé avec des animateurs du secteur de l'Animation Jeunesse (agents municipaux) et des bénévoles (habitants du même quartier, personnes à la retraite, etc.) pour les jeunes scolarisés de la 6e à la 3e.

Chaque encadrant aura pour mission d'accompagner votre enfant dans ses leçons et de l'aider à acquérir une méthodologie de travail.

Les inscriptions se font sur chaque site en fonction des places disponibles.

Ce dispositif est gratuit.

Quand ?

Les mardis, jeudis et vendredis en dehors des vacances scolaires (sauf le vendredi précédant les vacances scolaires), de 16h30 à 18h.

Où ?

Sur 3 sites de proximité (pour une quinzaine d'enfants, par jour et par site, compte-tenu de la capacité de chaque salle) :

- Médiathèque Albert Camus en centre ville
- La Fontonne (Espace Jeunesse, av. Beaurivage prolongé, impasse n° 12)
- Les Semboules

Qui contacter ?

Le service Animation Jeunesse

- par téléphone au 07 62 14 06 39 et 06 20 96 58 75

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes